

Commune de SALLES-CURAN

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 avril 2022

Présents : Maurice COMBETTES, Geneviève BANNES, Francis LACAZE, Vincent GAUBERT, Claire ALRIC, André ROUX, Francette DOUZIECH, Thierry CARCENAC, Mariya DAURES, Serge FABRE, Colette ROLLAND-MOLINIER

Absents : Monique VAYSSE a donné pouvoir à Francette DOUZIECH – Alexis CANITROT a donné pouvoir à Maurice COMBETTES – Valérie BRU a donné pouvoir à Mariya DAURES - Corinne LABIT a donné pouvoir à Colette ROLLAND MOLINIER

Ordre du jour :

-CCAS :

- présentation et vote du compte de gestion et du compte administratif 2021,
- présentation et vote du budget 2022

- Présentation et vote des Budgets 2022 suivants :

- Budget principal
 - vote des taux des contributions directes
 - subventions aux associations
 - subventions aux budgets annexes
- budget annexe assainissement
- budget lotissement la Devèze
- Budget lotissement l'Entente

- Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion du 24 mars 2022 a été approuvé à l'unanimité.

C.C.A.S.

Membres du Conseil : COMBETTES Maurice - DOUZIECH Francette – DAURES Mariya – ROLLAND-MOLINIER Colette

VAYSSE Monique a donné pouvoir à DOUZIECH Francette

Membres hors conseil : ALARY Odile – CAUSSIGNAC Monique
LAVABRE Didier (excusé)

Compte administratif 2021

Dépenses de fonctionnement	Prévisions	Réalisations	Recettes de fonctionnement	Prévisions	réalisations
6132 – locations immobilières	500.00	0	002 – Résultat de fonctionnement reporté	3 126.00	3 126.00
6745 – subv aux personnes de droit privé	2 626.00	0			
TOTAUX	3 126.00	0		3 126.00	3 126.00

Résultat de l'année 2021 : excédent de fonctionnement : 3 126.00 €

C.A. approuvé par 6 voix (le Maire ne prends pas part au vote des C.A.)

Budget 2022

Dépenses de fonctionnement	Prévisions	Recettes de fonctionnement	Prévisions
6745 – subvention aux personnes de droit privé	3 126.00	002 – Résultat de fonctionnement reporté	3 126.00
TOTAUX	3 126.00		3 126.00

Budget approuvé par 7 voix

Budget principal 2022

Section de Fonctionnement

Libellé dépenses	Montant votés
011 – Charges à caractère général	609 300.00
012 – Charges de personnel	468 000.00
65 – Autres charges de gestion courante	313 417.78
66 – Charges financières	62 800.000
67 – Charges exceptionnelles	1 500.00
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	333.00
022 – Dépenses imprévues	90.36
023 – Virement à la section d'investissement	275 000.00
042 – Opérations d'ordre entre sections	25 187.00
TOTAL	1 755 628.14

Libellé Recettes	Montant votés
013 – Atténuation de charges	33 000.00
70 – Produits services, domaine et ventes diverses	262 236.00
73 – Impôts et taxes	772 359.04
74 – Dotations et participations	431 778.18
75 – Autres produits de gestion courante	200 000.00
77 – Produits exceptionnels	10 000.00
042 – Opérations d’ordre entre sections	25 187.00
002 – Résultat reporté 2021	21 067.92
TOTAL	1 755 628.14

Subventions aux Associations

Associations	Montant subventions
Comité d’animation	500
Comité des fêtes de Bouloc	500
Comité des fêtes Les Canabières	700
Comité des fêtes Saint Martin des Faux	400
M.J.C.	2 000
Union Sportive des Lacs	2 100
Société de Pêche	300
Bibliothèque	1 000
FNACA	150
APE Ecole publique	2 000
Club Sapins argentés	650
ADMR	3 000
Club Age d’Or des Canabières	400
Amis Eugène Viala	1 000
APEL Ecole privée Piscine	500
APEL Cantine	4 100
APEL Classes découverte	4 500
APEL Voyage scolaire collège	2 000
Amicale Sapeurs Pompiers	2 000
G.D.S.	500
Tourelles et Colombages	500
Aveyronnaise Classic Mutuelle des Motards	5 000
Société de Chasse de Salles-Curan	500
Pétanque Club	500
Résidence Beau Soleil	2 x 6 000
Subventions non attribuées	3 700
TOTAL	50 000

Délibération approuvée par 15 Voix

Subventions aux Associations type loi 1901 – GDS

Le Conseil Municipal, à l’exception de M. FABRE Serge, membre de l’Association G.D.S., décide d’octroyer à G.D.S. une subvention d’un montant de 500 €.

Délibération approuvée par 14 Voix

Taxes 2022 – Vote des Taux

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les bases d'imposition 2022 pour les taxes foncières bâti et non bâti.

Il rappelle les taux appliqués en 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'ensemble des données fiscales de l'année 2022, DECIDE d'appliquer les taux suivants pour 2022 :

- Foncier bâti 34.59 % - Foncier non bâti 101.06 %

Délibération approuvée par 15 Voix

Section d'investissement

Opérations	RAR Dépenses 2021	Votes 2022	TOTAL Opération	RAR Recettes 2021	Votes 2022	TOTAL
9007 – Matériel		37 000	37 000		26 000	26 000
9010 – Eclairage public		5 000	5 000			
9022- Grenier de Monsieur				10 000		10 000
9050 – Voirie Communale	30 000	10 000	40 000			
9056 – Transactions foncières	10 000		10 000			
9060 – Grosses réparations bâtiments communaux	520 000	90 000	610 000	319 000		319 000
9064 – Aménagement village	399 000	280 000	679 000	393 000	161343	554343
1641 – Capital de l'emprunt		208 000	208 000		26 000	26 000
020 – Dépenses imprévues		332.70	332.70			
001-solde d'exéc négatif N-1		259 533.31	259 533.31			
10222 – FCTVA					111802.70	111802.70
10223 – Taxe aménagement TLE					5 000	5 000
1068 – Excédent de fct capitalisé					496533.31	496533.31
040- Opérations de transfert entre sections					25 187	25 187
020-virement de la section de fonctionnement					275000	275000
TOTAUX	959 000	889 866.01	1848866.01	722000	1126866.01	1848866.01

Budget approuvé par 12 Voix – 3 Abstentions

Budget annexe Assainissement

Section de Fonctionnement

Libellé Dépenses	Montant votés
011 – Charges à caractère général	51 604.00
014 – Atténuations de produits	8 000.00
66 – Charges financières	64 649.36
67 – Charges exceptionnelles	600.00
68 – Dotation aux provisions	396.00
022 – Dépenses imprévues	5.14
042 – Opérations d'ordre entre sections	125 113.44
002-Résultat reporté 2021	746.06
TOTAL	251 114.00

Libellé Recettes	Montant votés
70 – Ventes produits, prestations	109 200.00
74 – Subventions d'exploitation	6 000.00
77 – Subventions d'exploitation	100 000.00
042 – Opérations d'ordre entre sections	35 914.00
TOTAL	251 114.00

Section d'investissement

Dépenses	RAR 2020 + Prévisions 2021	Réalisations 2021	Prévisions 2022
204 – Assainissement Bouloc	76 807.34	67 444.78	
205 – Travaux voirie suite à travaux assainissement			65 000.00
206 – Assainissement Les Canabières			291 900.00
1641 – Capital emprunt	93 000.00	92 407.52	96 000.00
020 – Dépenses imprévues			81.46
040 – Opérations d'ordre amortissement subventions	35 771.00	35 771.00	35 914.00
TOTAL Dépenses d'Investissement	205 578.34	195 623.00	488 895.46

Recettes	RAR 2020 + prévisions 2021	Réalisations 2021	Prévisions 2022
1311- Subvention Agence Eau	8 344.00	7 170.98	40 000.00
1313 – Subvention Départ			15 000.00
1641 - Emprunt			300 000.00
040 – Amortissement travaux	123 761.00	123 761.00	125 113.44
001 – Solde reporté 2021	73 473.34	73 473.34	8 782.02
TOTAL Recettes	205 578.34	204 405.32	488 895.46

Budget approuvé par 15 Voix

Budget annexe Lotissement « La Devèze »

il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 384 090.46 € et à 370 795.38 € en section d'investissement

Budget approuvé par 15 voix

Budget annexe Lotissement « l'Entente »

Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 756 973.42 € et à 759 055.70 € en section d'investissement

Budget approuvé par 15 Voix

Questions Diverses

- **Défibrillateurs** : Claire Alric demande si suite à l'installation des défibrillateurs aux Canabières et à Bouloc, des formations sont prévues. Il lui est répondu que oui, elles seront envisagées avec les sapeurs-pompiers. Deux défibrillateurs sont présentés aux élus pour qu'ils voient que l'utilisation est guidée par l'appareil et qu'il peut donc être utilisé même par des personnes non initiées.

- **Ecobuage** : Le document officiel est transmis aux élus avec le présent procès-verbal

- **Travaux dans le bourg de Salles-Curan** : Serge FABRE demande s'il y a des surcoût sur la 1^{ère} tranche. Monsieur le Maire lui répond qu'il n'y a aucun avenant pour le moment. Il donne une précision sur la finition des bétons réalisés. Il s'agit de béton bouchardé. La 1^{ère} tranche se terminera vers le 15 mai
M. FABRE demande également quand débutera la 2^{ème} tranche. L'appel d'offre ne sera pas lancé avant le mois de septembre.
Claire ALRIC demande où en est le marché de plantations. Il n'a pas été attribué, les arbres ont été plantés par les agents communaux.

- **Pont de Calmejane** : Mariya DAURES signale qu'il continue à se dégrader. Maurice COMBETTES précise que le renforcement sera réalisé prochainement mais qu'il s'agit d'une compétence communautaire.

- **Projet éolien** : Mariya DAURES demande l'état d'avancement du projet car certains agriculteurs souhaitent savoir s'ils peuvent cultiver normalement leurs terrains. Maurice COMBETTES précise qu'il s'agit d'un projet communautaire qui peut prendre encore 2 ou 3 ans avant d'aboutir et que donc les agriculteurs concernés peuvent réaliser leurs travaux normalement.

- **Pont de Martouret** : Serge FABRE demande quand les travaux vont reprendre. La communauté de Communes va donner un nouvel ordre de service suite au vote du budget.
- **Voirie communale** : le Département s'est équipé d'un véhicule qui effectue les repérages des voies qui doivent faire l'objet de travaux
- **Agence d'attractivité** : une réunion aura lieu le 10 mai à 20h30 à la salle des fêtes de Pont de Salars. (un courrier d'invitation est remis aux conseillers municipaux présents, il est également joint au présent P.V.) Chaque commune doit faire remonter les inscriptions des élus.
- **Elections présidentielles 2^{ème} tour** : les créneaux du 1^{er} tour sont reconduits pour le 2^{ème} tour. (tableau ci-joint)

Ont signés :

COMBETTES Maurice		ROUX André	
BANNES Geneviève		DOUZIECH Francette	
LACAZE Francis		CARCENAC Thierry	
VAYSSE Monique	Pouvoir à Francette DOUZIECH	DAURES Mariya	
CANITROT Alexis	Pouvoir à Maurice COMBETTES	LABIT Corinne	Pouvoir à Colette ROLLAND MOLINIER
BRU Valérie	Pouvoir à Mariya DAURES	FABRE Serge	
GAUBERT Vincent		ROLLAND-MOLINIER Colette	
ALRIC Claire			